

# La statistique familiale: sommes-nous dans une impasse?

Évelyne Lapierre-Adamcyk  
Département de démographie / Université de Montréal

**Céline Le Bourdais**  
Département de sociologie / McGill University  
Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales

Communication présentée dans la séance *Si la tendance se maintient...*  
*Regard des statistiques sociales sur les réalités d'aujourd'hui et les enjeux de demain*  
Colloque organisé par le CIQSS  
78<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS  
12 mai 2010

# Objectifs

- Réfléchir sur les limites que pose la définition résidentielle de la famille, en particulier dans le contexte des nouvelles réalités familiales
- Illustrer l'impact de la prise en compte d'une définition extrarésidentielle de la famille sur l'identification des structures familiales
- Proposer quelques nouvelles avenues de collecte pour sortir de l'impasse

# Définition résidentielle de la famille

- Principes de base recommandés par les Nations-Unies depuis les recensements des années 1970
  - «La famille se définit au sens étroit de noyau familial, c'est-à-dire qu'elle comprend les personnes d'un ménage privé ou institutionnel dont les liens sont ceux de mari et d'épouse ou de parent et d'enfant n'ayant jamais été marié, l'enfant pouvant être adoptif.» (1988, no 131)
- Principes appliqués au Canada; couples en union libre associés aux couples mariés jusqu'en 1976 inclusivement
- **À partir de 1981**, prise en compte explicite des couples en union libre lors de la collecte (non dans les données diffusées); **après 1981**, distinction entre familles des couples mariés et celles des couples en union libre
- **À partir de 2001**, prise en compte des familles des **couples homosexuels** et inclusion des fils et des filles divorcés de retour au foyer, dans leur famille d'origine (s'ils n'ont pas d'enfant)

# Pourquoi la définition résidentielle de la famille pose-t-elle problème?

- Progression de l'instabilité conjugale qui provoque la formation de familles monoparentales, où l'un des deux parents ne vit pas avec les enfants
  - Loi sur le divorce adoptée en 1968
- Formation de familles recomposées
- Désinstitutionnalisation des liens conjugaux

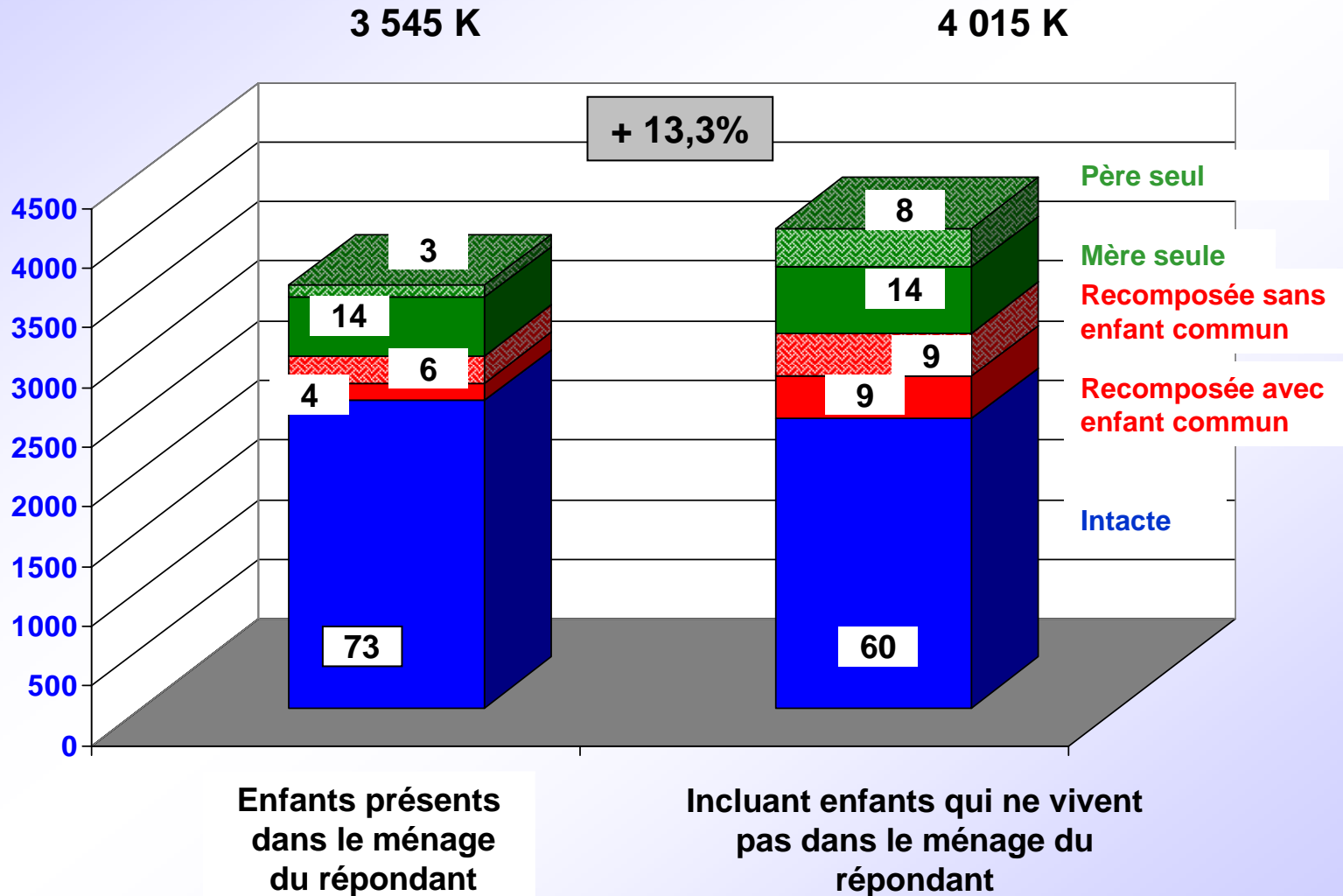
# Retour sur l'évolution des concepts relatifs à l'observation des familles

- Progression des “**nouvelles**” **familles monoparentales** résultant d'une séparation ou d'un divorce (Dandurand et St-Jean, 1988; Lefaucheur, 1988; Le Gall et Martin, 1987)
- **Familles recomposées** formées après le divorce et le remariage de l'un des époux (Théry, 1988)
- Concepts proposés: **une famille bi-focale, formée de deux ménages** (mono- ou bi-parental) (Lefaucheur, 1988; Glick, 1989)
- Études qui examinent la circulation des enfants entre les ménages de parents séparés et la fréquence des **contacts entre enfants et parents non résidants** (Seltzer, 1991)
- **Notion “d'entourage familial”** qui brise de façon explicite le caractère résidentiel de la famille (Bonvalet et Lelièvre, 1995; Lelièvre et al., 2005)
- Existence de relations affectives stables sans cohabitation de couples qui ne résident pas sous le même toit (**LAT – Living Apart Together**; Levin et Trost, 1999)

# Données

- Statistique Canada, **Enquête sociale générale de 2001** sur la famille (~ 24,300 R)
- Tous les répondants – **hommes et femmes** – qui ont rapporté avoir au moins un enfant âgé de 18 ans ou moins (~ 8,000 R)
  - Incluant les enfants **biologiques**, **adoptés**, et **par alliance**
  - **Qui vivent avec eux** à temps plein ou partiel, ou **qui ne vivent pas avec eux**
- Tous les répondants n'habitant pas avec un conjoint qui ont mentionné avoir une relation affective stable

# Lien parents-enfants: Définition résidentielle et réseau extrarésidentiel



# Limites de cette approche

- Elle repose essentiellement sur le **repérage des personnes** qui ont eu des enfants, qui se sont séparées et qui ne vivent pas la plupart du temps avec leurs enfants
- Existe-t-il des **relations significatives** entre les parents non gardiens et leurs enfants?
  - **Distance** entre les résidences
  - **Fréquence** des contacts
  - **Contribution financière** du parent non-résidant
- La vérification de l'existence de ces relations pose des difficultés importantes

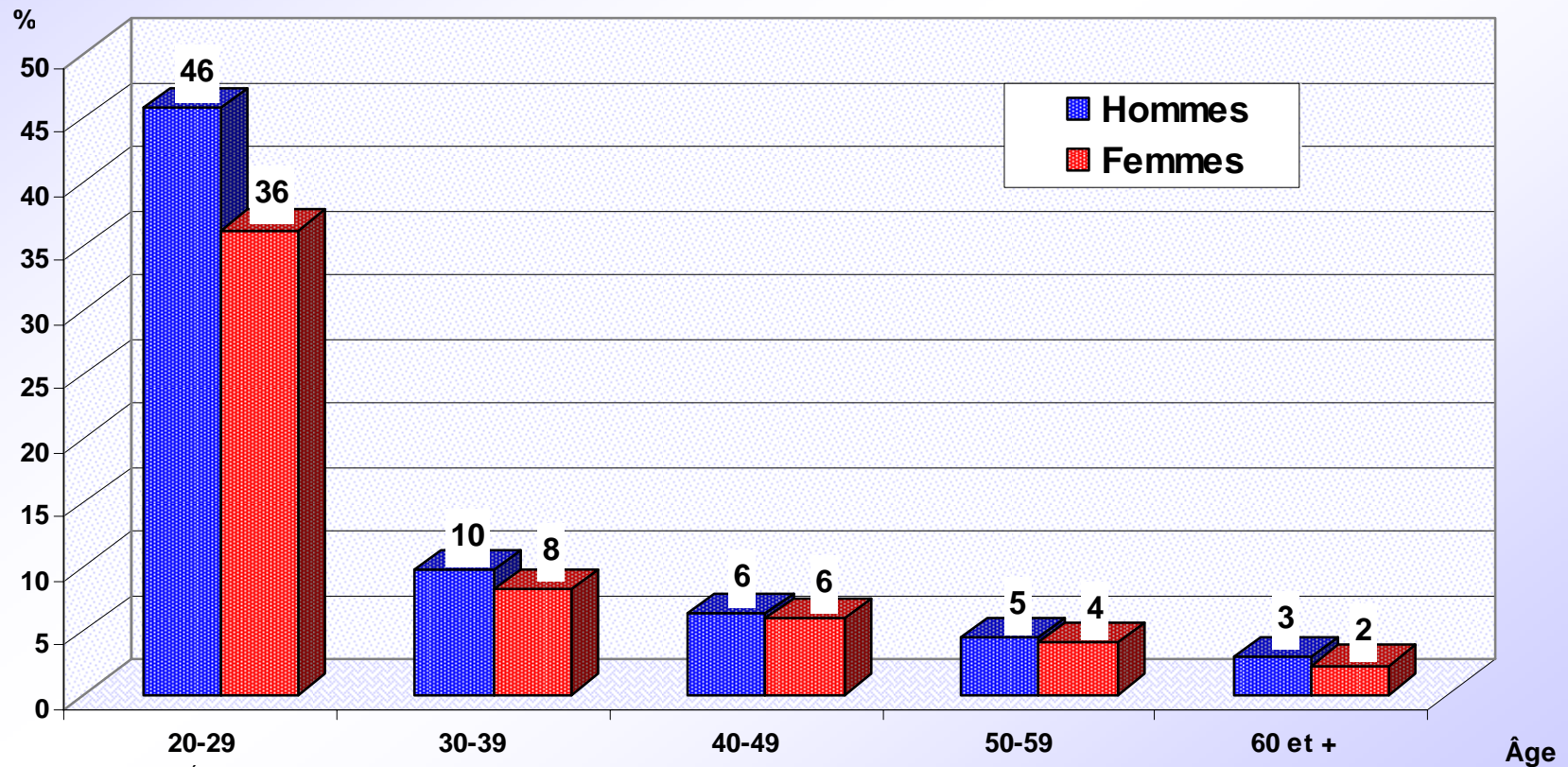


# Principales embûches d'une approche extra-résidentielle

- **Représentativité** des parents non-résidants dans les enquêtes
  - en particulier, s'ils vivent seuls
- **Fiabilité** des réponses
  - liée au sexe des répondants ou au statut parental (résidant vs non-résidant)
- Nature **changeante** des relations parent-enfant au cours du temps

# Lien conjugal: Définition résidentielle et réseau extrarésidentiel

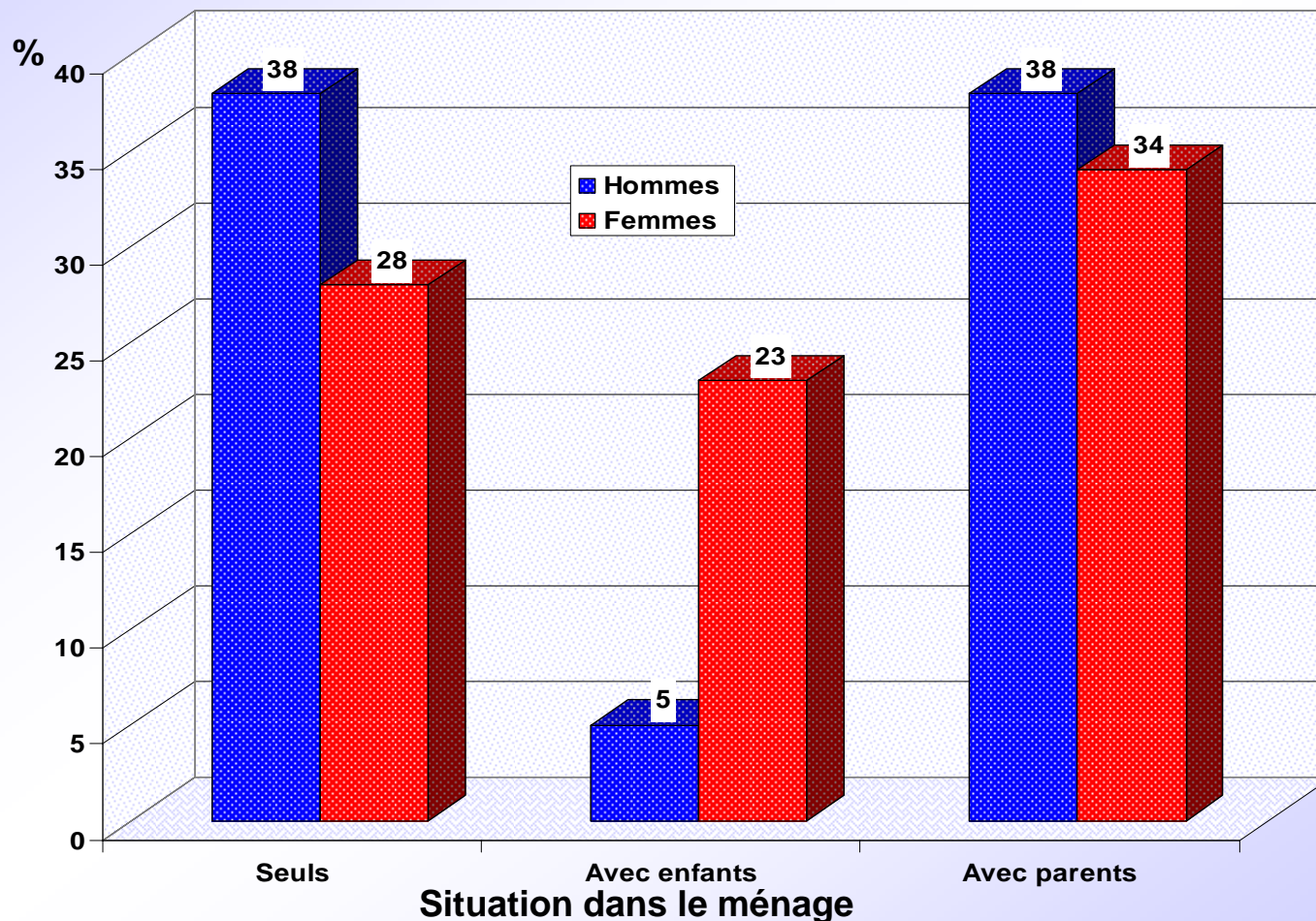
Pourcentage de couples vivant chacun chez soi parmi l'ensemble des couples, selon le sexe et le groupe d'âge des conjoints, Canada, 2001



Source: Lapierre-Adamcyk, É. et C. Le Bourdais, 2004. «Couples et familles: une réalité sociologique et démographique en constante évolution», dans Actes de la XV<sup>e</sup> Conférence des juristes de l'État, Cowansville: Éditions Yvon Blais, p. 61-86.

# Lien conjugal: Définition résidentielle et réseau extrarésidentiel

Distribution des couples vivant chacun chez soi selon la situation familiale dans le ménage, Canada, 2001



# Avenues pour sortir de l'impasse

- Concept de multi-résidence

- durant une année, un individu a plusieurs résidences s'il vit «habituellement» dans différents logements (Toulemon et Pennec, 2010)

Membres déclarés présents dans le ménage, mais qui ne sont là que de façon intermittente

Membres non déclarés, mais qui sont présents dans le ménage de façon intermittente

- Nécessité de collecter l'information sur la durée de présence dans chaque logement

- Personnes en situation de multi-résidence:

- Enfants dont les parents sont séparés
- Étudiants (vivant avec leurs parents et dans un autre logement)
- Couples vivant dans des logements séparés (**LAT** et **LTA**)
- Personnes dépendantes (parent âgé vivant avec ses enfants de façon intermittente)

# Avenues pour sortir de l'impasse

- Échanges entre ménages de parents séparés
  - Échanges financiers
  - Fréquence et intensité des contacts parents-enfants
- Échanges entre générations
  - Échanges financiers (dont le flux peut s'inverser)
  - Aide donnée et reçue

# Conclusion

- Nécessité de sortir du ménage pour tenir compte des « familles d'aujourd'hui »
  - Problèmes de collecte (risque de double-compte; besoin de repondérer)
  - Problèmes de conceptualisation: qui appartient à quelle famille?
- Limites de l'information transmise par un tiers
- Caractère subjectif de l'information fournie: difficulté de réconcilier le point de vue de deux répondants
- Représentativité différentielle selon la situation de vie des individus